



PRÉFET DU NORD

Lille, le 10 février 2012

Communiqué de presse

BILAN DE L'OPERATION DE CONTROLES ROUTIERS INTERSERVICES REALISEE LE VENDREDI 10 FEVRIER DANS LA METROPOLE LILLOISE



Une opération de contrôles routiers a été organisée ce vendredi 10 février dans la matinée sur les principaux axes routiers de l'arrondissement de Lille.

Elle a mobilisé 75 agents de l'Etat des services de police (sécurité publique, CRS, police aux frontières) et des unités de la gendarmerie nationale ainsi que des contrôleurs des transports terrestres de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), des douanes et des services de l'inspection du travail et de l'Urssaf.

Au total, plus de 250 infractions ont été relevées, dont :

- 211 infractions au code de la route, dont plus de 160 infractions à la vitesse. Quatre usagers ont été verbalisés pour l'utilisation du téléphone portable au volant. Des surcharges de véhicules utilitaires ont également été constatées. La préfecture rappelle que pour tout véhicule, la charge utile maximale est fixée par le constructeur, et qu'une surcharge rend le véhicule dangereux (dégradation des capacités de freinage...), et plus particulièrement encore sur des chaussées rendues glissantes.
- 40 autres infractions, liées à la réglementation sur les poids lourds. Six poids lourds (dont 5 étrangers) ont été immobilisés et près de 20 000 euros de consignations ont été perçues. Neuf infractions aux règles sociales européennes ont été constatées (non respect des temps de conduite et de repos).

Aucune infraction relative au trafic de produits stupéfiants et de contrefaçons ou au travail dissimulé et à l'utilisation de main d'œuvre étrangère en situation irrégulière n'a été relevée.

Cette nouvelle opération de contrôle de vitesse témoigne de la mobilisation continue de l'Etat contre l'insécurité routière. Les routes du département du Nord, en raison de sa situation géographique sont particulièrement fréquentées. Les contrôles ont pour objectif d'appeler l'ensemble des usagers à être vigilants sur la route.

La route est un espace partagé, chaque usager, automobiliste, motard ou transporteur est responsable de sa propre sécurité et redevable de celle des autres.

Treize personnes ont perdu la vie sur les routes du département depuis le début de cette année, soit déjà plus qu'à la fin février l'année dernière (12).